

---

**Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Analyse critique et défis de la criminologie clinique en Belgique francophone: état des lieux et perspectives." [BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur :** Principato, Giulia

**Promoteur(s) :** Mathys, Cécile

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/23746>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

**Giulia Principato :** Justement, quelles solutions pourraient être mises en œuvre pour pallier aux difficultés aux défis que vous avez mis en évidence ?

**Interviewé :** Peut-être plus d'éducation // je sais pas. Je sais pas. Ça, c'est pas juste pour la criminologie clinique // Je pense qu'en général, il faut soutenir plus les professionnels dans le sens où donner plus de moyens pour qu'ils apprennent à séparer bien les choses. //

Faire la part des choses. Parce que là, parfois j'y pense et j'ai peur parce que ça fait deux ans que je travaille donc je suis toute fraîche. J'ai peur que dans dix ans, je serais comme eux ou que je serais aussi en train de péter un plan alors que j'ai pas besoin.

**Plomb**

J'ai un peu peur par rapport à ça donc j'essaie de bien m'appuyer sur mes collègues quand j'en ai besoin, même sur des amis qui travaillent aussi dans le système mais ailleurs qui n'ont rien à voir. Mais c'est toujours bien d'avoir un peu de vue extérieur. Mais il faudrait soutenir un peu plus les professionnels pour qu'ils arrivent à faire la part des choses et ne pas se séparer le privé du professionnel.

Je trouve que c'est pas assez soutenu dans notre domaine. C'est important dans tous les domaines mais dans le nôtre parce qu'on touche à des valeurs personnelles, on touche à des valeurs morales et tout. A l'enfance, aux familles, être une bonne mère, être un bon père.

Les crimes, les victimes.

**Giulia Principato :** C'est un peu des sujets touchy.

**Interviewé :** Oui Très touchy. C'est d'autant plus difficile de rester objectif, on n'est jamais objectif, mais le plus possible. Et ça, il faudrait soutenir un peu plus // je pense.

Je ne sais pas comment. Je ne sais pas s'introduire des supervisionnaires // parce que là aussi, les gens ne vont pas aimer se sentir contrôlés, ils ne vont pas aimer. Donc je ne sais pas comment le faire mais c'est le besoin que je ressens en tout cas de ce que j'observe.

**Giulia Principato :** Que pensez-vous des moyens de ressources qui sont mis à vos dispositions vous aidant à pratiquer votre métier ?

**Interviewé :** Ok. Moi, je pense que personnellement, j'ai eu beaucoup de chance parce que j'ai trouvé le Groupe Antigone qui est vraiment... J'ai eu beaucoup de chance avec mes collègues. Noémie, elle est incroyable.

Serge aussi. J'ai Cécile à côté si j'ai besoin. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas encore trop eu recours à elle, mais je sais que si je l'appelle, elle me répond tout de suite.

C'est quelqu'un d'hyper soutenant et bienveillante surtout. Elle est incroyable. Donc je sais que j'ai eu beaucoup de chance.

Surtout quand je parle à d'autres, je me rends compte que j'ai vraiment eu beaucoup de chance. Et donc, je trouve qu'en criminologie clinique et ça, il ne va pas y avoir de solution tout de suite. Donc ça ne sert à rien de s'attendre à ça.

Il ne faut pas abandonner, il faut continuer à chercher. Mais il n'y aura pas de solution tout de suite puisqu'on est tellement au début du mouvement de criminologie clinique, // on n'a pas encore des ressources. Comme les psychologues, parfois ils ont des supervisions avec d'autres.

Quand il y a des cas difficiles, un truc même régulier, il y a certains domaines où ils sont obligés à l'avoir, je pense. Je ne sais pas, je ne vais pas parler des psychologues, je ne parlerai pas de leur milieu.

*Solutions  
pour  
Y posse*

*Ressources*

*Manque de soutien?*

Il y a d'autres professions où il y a un peu plus de soutien ou de contrôle où on favorise un peu plus l'échange et le soutien.//

Et chez nous, c'est tellement peu.

**Giulia Principato :** Parce que justement, je pense qu'il n'y a pas de reconnaissance de la profession.

**Interviewé :** Non. Si moi, je vais demander à un criminologue clinicien spécifiquement qui a de l'expérience des conseils, je ne suis pas sûre à qui demander parce que je ne connais pas un criminologue clinicien qui travaille depuis une vingtaine d'années.

Ça ne veut pas dire qu'il n'existe pas. Quand je vais demander à Noémie ou à Serge, c'est des psychologues qui travaillent depuis 20 ou 30 ans. Même Cécile, elle est psychologue de base.

Alors elle, je pourrais un peu plus parce qu'elle a vraiment basculé sur la criminologie avec tout ce qu'elle fait en recherche et son boulot. Elle est prof en criminologie donc ça va, ça c'est encore autre chose. Elle, je pourrais mais je trouve qu'il y en a tellement peu.

Si je veux faire une formation, une supervision, plutôt je demande à qui ? Parce que même là, mon collègue Serge, il me dit parfois, je pourrais contacter Marie, celle qui est collaboratrice parce qu'elle travaille avec des ados. Non, pas avec elle.

Il y a un service en Angleterre qui travaille avec des ados en utilisant le good life model et des ados qui ont été auteurs d'infractions sexuelles. Elle dit, mais tu pourrais faire une supervision avec eux et je me dis, oui. Et je suis sûre que j'apprendrais plein de choses.

Mais encore une fois, c'est pas des criminologues.

**Giulia Principato :** Non. Peut-être Mme Glowacz

**Interviewé :** Elle est psy aussi.

**Giulia Principato :** Ouais, mais quand même, fort axée sur tout ce qui est crimino. En plus, elle est experte judiciaire, elle.

*je me souviens*  
**Interviewé :** Ah, j'avais pas ça par contre.

**Giulia Principato :** Si, elle est experte judiciaire et son domaine à mon avis, c'est la délinquance sexuelle. Tout ce qui touche à la délinquance sexuelle, etc.

**Interviewé :** Ouais. Ouais, honnêtement. C'est surtout ça.

Quand tu te trouves au début d'un truc, il n'y a pas de règles, il n'y a pas de cohérence, il n'y a rien, donc tu fais avec ce que t'as/ Mais là, encore une fois, j'insiste toujours dessus, mais j'ai vraiment beaucoup de chance. Même Serge et Noémie, on a des indépendants, on a Séverine qui est psychologue, mais elle est experte aussi.

Et elle a fait les AICS depuis qu'elle travaille. Donc elle a une expérience de malade. Et ils ont tellement adopté un point de vue vraiment global et pas juste psychologique que je me dis, il y a quand même une certaine expertise que je peux aller chercher là-bas.

*Manque de ressources*

Mais il n'y a pas tout le monde qui a accès à ça, malheureusement. Et on pourrait déjà l'introduire un peu dans les cours, je trouve. Ça serait chouette d'avoir un cours au master où ils amènent des professionnels te parler.

Tu vois ? Je ne sais pas s'ils le font déjà. Je sais que Mme Glowacz avait fait un truc ..

**Giulia Principato :** oui, en délinquant sexuel avec... Je ne sais plus où il travaillait. Il travaillait dans une institution avec les délinquants, les délinquants sexuels.

Et il venait un peu parler de son parcours. Et notre cours de médecine légale intégré, c'est que des intervenants.

## Intervenant

**Giulia Principato :** J'ai tellement apprécié ce cours-là.

C'est chouette d'entendre sur tout ce qui est les balles ou les armes à feu de quelqu'un qui est sur le terrain. Je me dis que c'est incroyable. Et même là, j'aimerais bien qu'il y ait un cours même que ce soit une option, je me fous un peu.

Mais où il y a un criminologue qui vient et qui te parle de ce qu'il fait, Peut-être on peut lui poser des questions qu'est-ce que vous utilisez comme ressource, ou vous allez chercher de l'aide, ça serait vraiment chouette/Parce qu'il y en a, je me dis on peut revenir chercher ici, auprès de Mathys, il y a les aspects il y a quoi, il y a Arpège, Prélude, il y a des criminologues, je pense que c'est Sigma Epsilon aussi.

Sigma Epsilon c'est un service santé mentale mais pour les AICS. Je pense qu'il y en a là-bas. Il y en a là-bas donc oui.

Il y en a, il pourrait parler un peu plus. Et même si c'est au tout début donc peut-être qu'il n'aurait pas les réponses comme là, j'ai l'impression que j'ai pas vraiment de réponses à tous les questions mais ça serait bien de les voir en tout cas, ça existe. Et commencer à développer un truc plus cohérent, ça serait vraiment vraiment chouette.

**Giulia Principato :** Dans quelle mesure la formation en criminologie offre-t-elle la possibilité d'acquérir une expertise clinique adéquate et quelle spécialisation formation complémentaire pourrait être nécessaire ?

**Interviewé :** Adéquate ? Ouais, c'est comme on a dit, tu vois, c'est vraiment le fait qu'on a vu tellement de choses différentes, même si c'est très peu, c'est deux ans, il n'y a pas assez de cours, on est d'accord, mais tu vois des trucs hyper différents. Tu ne peux pas comparer le cours Dantinne avec celui de Garcet, par exemple, c'est tellement différent. Et là déjà, tu ressens la différence de leur approche.

Genre, Dantinne, il ne sera jamais clinicien. Garcet, en termes de terrorisme, je ne sais pas ce qu'il va faire là-bas. Il pourrait, honnêtement, il est... Et encore ! Mais tu vois, voilà, donc là, on le voit déjà et ça te force vraiment à... si tu es un peu, minimum, attentive à ce qu'ils disent, à comment ils le font et que tu intègres un peu ce qu'ils t'apprennent, juste un petit peu, même pas beaucoup.

Mais tu vas voir les situations déjà, même dans ton affaire privée, tu vas voir des choses de manière très très différente. Même moi, quand Mme Mathys a introduit le GLM pour la première fois, moi je suis rentrée, je me suis dit... Il y a quelque chose là, tu vois, j'ai commencé à avoir mes relations de manière... Ça n'a pas complètement changé ma vie, tu vois. Mais c'était incroyable quand même, parce que moi je n'aime pas sortir, par exemple.

J'aime bien être chez moi, au calme. Mais j'étais pote avec des filles qui m'aimaient bien aller dans le carré, par exemple, et moi je me suis dit, c'est n'importe quoi. C'est n'importe quoi.

Et là, je me rends compte ce qu'elles cherchent et ce qu'elles trouvent là-bas et je me dis, je ne suis toujours pas d'accord, c'est toujours pas mon truc. J'ai compris de manière... Ça te permet d'avoir une compréhension de la personne et une acceptation de la personne qui est incroyable/Et je trouve que ça

Prise  
d'omnip

Adequate  
avec  
la  
réalité  
de  
l'exist

Approche  
dans  
le GLM

c'est hyper utile à avoir quand tu travailles en criminologie, parce que du coup, tu es beaucoup plus ouverte à accepter et à comprendre la personne qu'une autre.

Parce qu'il n'y a pas tout le monde qui peut entendre un AICS parler de tout ce qu'il a fait et ne pas tout de suite lui taper dessus. Encore une fois.

**Giulia Principato :** C'est ça, je pense que l'opinion publique et la majorité des personnes sont directement dans le jugement et donc du coup, il n'y a pas d'ouverture d'esprit.

Tu as fait quelque chose, t'es mauvais, tu dois payer pour ça. Alors oui, en fait, le truc c'est que le fait de les accompagner et de les aider ne veut pas dire qu'ils ne méritent pas d'être punis. C'est juste pour ne plus qu'ils recommettent.

C'est plus comme une prévention à la récidive qu'autre chose au final.

**Interviewé :** Et t'as le droit de garder tes valeurs personnelles. Je le dis, je le redis, c'est pas parce que je travaille avec des gens qui ont ~~à toucher~~ des enfants que je ne vais pas ~~la virer~~ chez moi.

*Touché*

*accueillir*

Je ne vais pas lui présenter mes enfants. Je peux faire mon boulot. J'arrive à le faire s'ils me parlent.

J'arrive à faire la distinction entre ce que je trouve mauvais et c'est mauvais. Je ne vais jamais l'excuser, mais j'arrive à lui demander ce qu'on peut trouver ailleurs, ce qui pourrait vous aider à ne plus jamais le refaire. J'arrive à le faire et à pousser à aller dans cette direction et pas juste rester coincé sur le fait qu'il a touché un enfant.

Parce que ça, de toute façon, ça va changer. Il l'a touché, il l'a touché. Je ne vais jamais être ~~à court~~ avec ça.

*pau*

C'est bon. C'est bon, move on. Pas les oublier, mais c'est vraiment... Je trouve que ça, c'est pas forcément spécifique, mais ça vient plus facile à quelqu'un qui a suivi une formation de criminologue.

Comme tu dis, on a affaire à des caractères avec les profs. Ça aussi, on rencontre des gens très particuliers.

**Giulia Principato :** Je le vois bien, même avec mon entourage.

J'ai une ouverture d'esprit que... Non pas... Je ne percutais pas tellement au début. Après, c'est peut-être parce que j'arrive en fin master et que du coup, j'ai un autre regard, j'ai appris plein de choses. Mais c'est frappant, des fois, leurs propos, etc.

Moi, je suis là en mode... D'accord.

*Mention pos  
atiles*

**Interviewé :** Une fois que tu te rencontres, tu le vois partout. Et je me dis aussi, c'est pas si difficile que ça.

Pourquoi les gens restent coincés sur leur...

**Giulia Principato :** Je pense que si c'est difficile, c'est juste que nous, on a eu une formation. Même si le bachelier en psycho n'a pas vraiment... Il a été utile dans le sens où on a peut-être été amené à voir d'autres visions, façons de voir les choses, etc. Et on a quand même peut-être eu un peu plus d'ouverture d'esprit que si, par exemple, on avait fait le droit ou quelque chose comme ça.

On est quand même amené à réfléchir avec un peu plus de recul, etc.

**Interviewé :** Donc... Je trouve aussi que quand tu vois nos cours, c'est beaucoup moins noir et blanc. Quand on parle en psychologie, et c'est normal, c'est leur formation.

Mais s'ils te parlent d'un trouble psychologie, d'un trouble personnalité, ils vont te parler que de ça. Un cours que j'ai bien apprécié, alors qu'il était un peu compliqué, c'était avec M. Pappart. Je ne sais pas si vous l'avez encore.

**Giulia Principato :** Il a pris sa pension l'année passée. C'est pour ça que Mme Mathys a mis le cours de désistement parce que ça remplace le cours de psychopathologie 2, je crois. On a eu psychiatrie l'année passée.

Et au Q2, en Master 2, il donnait psychopathologie. Mais on ne l'a pas eu. Et il n'y avait personne pour remplacer son cours.

Et il était vraiment frustré puisqu'il disait que c'était super important en crimino, la psychopathologie. Mais du coup, M. Garcet a repris en fait des éléments de son cours. On a vu beaucoup plus en profondeur cette année tout ce qui était des DSM, avec les troubles antisociaux, les troubles narcissiques.

En fait, on l'a vu avec M. Garcet. On a vraiment vu en profondeur. En profondeur, profondeur.

**Interviewé :** C'est hyper... Oh mon dieu. Je me souviens... Tu vois, je vois les tableaux devant moi encore. (rires)

**Giulia Principato :** Les tableaux avec les critères A, B, C, D. Il faut autant de critères. (rires)

**Interviewé :** Je suis contente pas de psychiatre. Eux aussi, ils sont importants. Avec son cours, ce que j'ai bien apprécié, il te présentait une maladie, mais il amenait la... C'est quoi la théorie ? La théorie de l'évolution, il me disait si ça existe encore.

En gros. Je suis pas prof, donc attention à ce que je dis. L'évolution de l'homme.

D'habitude, on garde que les traits qui nous aident à la survie. C'est la théorie. Donc lui, il dit s'il y a des troubles qui existent encore, c'est parce qu'il va être utile à quelque chose.

**Giulia Principato :** Ça, M. Garcet l'a pris.

**Interviewé :** Je suis contente qu'il y ait encore quelqu'un qui en parle. Mais, c'est quoi l'exemple ? Il a pris tout ce qui est la psychopathologie.

C'est pas bien, on est d'accord ? Du coup, pourquoi ça existe encore ? Et là, il a montré qu'avoir des traits psychopathologiques, ça peut être utile, par exemple, en termes des pompiers et les soldats. Limite, les politiciens. Tout ça, c'est important.

Même, il l'a montré avec les animaux aussi. Il disait tout ce qui... l'hystérie

**Giulia Principato :** C'est l'instinct de survie. En fait, M. Garcet a repris tout ça.

A divisé, je crois, le cours de M. Pappart entre ses cours de dangerosité, de questions à la victimologie et d'éthologie.

**Interviewé :** Il a un peu étoffé son cours. Mais ça s'est pas perdu à 100%. Il présente un truc qui, en soi, est perçu comme négatif.

Et il te présente les aspects négatifs, mais il te présente aussi en quoi ça peut être positif. Et je pense, quand t'es confronté à ça, ça te permet, du coup, de... T'acceptes pas les choses mauvaises, mais tu restes ouverte. Et ça, je pense que t'as pas forcément en psychologie, par exemple.

3 extensions instillées

Galact  
Gimm  
Ce

Ou avec d'autres personnes, même. Ah oui, lui, il a un diagnostic de schizophrénie. C'est fini ! Et nous, on va pas dire que c'est bien ou que c'est mauvais.

On sait que la personne est en souffrance. Je pense qu'on arrive beaucoup plus à travailler avec la personne, du coup, qu'autre chose. Ça, par contre, il faudrait aussi préparer un peu plus les gens, je trouve.

Parce que j'en ai eu un seul cas, jusqu'à maintenant, qui était un peu plus psychiatrique. C'était un homme qui était parano, et ça, par contre, quand tu le vois en vraie vie, c'est vraiment... C'est pas que ça fait peur. J'avais pas peur de lui, parce qu'il était vraiment gentil.

Ouais, quand on dit... Ouais, il a des idées délirantes. Tu sais même pas à quoi ça ressemble. Et là, il commence à parler tous les complots.

Tu lui dis... Ouais, à ce point-là... On en est là. Oui. Il a flashé sur mon nom. C'est Christiana, et lui, il était religieux. J'étais là... Ah, le Christ ! Donc, quand il y a quelqu'un qui te parle comme ça, t'es pas conscient à quel point c'est difficile de maintenir un entretien bien cadre avec lui, parce qu'il débarque dans tous les côtés. Tu le sais théoriquement, en pratique, t'as aucune idée.

Donc, même les crimino qui vont travailler en défense sociale, je me dis bonne chance, parce qu'ils ont pas assez de...

**Giulia Principato :** C'est plus l'expérience, je pense, qui fait, en fait, le crimino. Oui. Mais même le psycho, toutes les professions qui s'apparentent un petit peu au travail... Au travail qu'on fait, je pense que...

**Interviewé :** Je pense qu'en général, on n'arrête jamais d'apprendre.

**Giulia Principato :** Non, c'est une formation continue.

**Interviewé :** Et en crimino, c'est encore plus présent que dans d'autres choses. Mais ça, je pense qu'on est conscients de ça, parce qu'on sort tout du master et on se dit qu'on sait pas assez.

En tout cas, je pense. La plupart des gens que j'ai rencontrés en criminologie, ils disaient... And now what ? Donc, on est toujours prêts à accepter un peu plus.

**Giulia Principato:** Quels éléments de la formation en criminologie favorisent une meilleure prise en charge des individus ?

**Interviewé :** Très bonne question.

Je pense que c'est vraiment... Moi, c'était vraiment, par exemple, le Good Life Model. Ça m'a aidée énormément. Juste parce que t'as un peu un truc qui te guide un tout petit peu.

Mais ça, du coup, c'est spécifique à nous. Je suis pas sûre qu'il y a d'autres universités qui l'apprennent. Je suis pas sûre que ça se fasse à l'ULB, par exemple.

**Giulia Principato:** Je sais pas du tout.

**Interviewé :** Moi non plus.

**Giulia Principato:** Je l'ai introduit, peut-être, dans mon téléphone. Le Good Life Model.

*Voir l'introduction dom*

**Interviewé :** Oui, c'est vraiment un modèle qui n'est pas thérapeutique, qui n'est pas psychologique. C'est vraiment un modèle de réhabilitation sociale.

Et nous, on intervient dans la réhabilitation sociale. Donc, ça fait beaucoup plaisir d'avoir un modèle qui n'est pas psychologique, en fait. Ou qui n'est pas sociologique.

Il est tout. Parce que le mec, il a trouvé l'inspiration un peu partout. Il est incroyable, celui-là.

Donc, un peu ça. Mais sinon, je trouve qu'il faut plus de spécificité. Donc, je pourrais pas dire un peu plus que ça.

Parce que même moi... C'est drôle, parce que moi, j'ai pas pris l'option délinquance sexuelle, alors que je travaille avec la délinquance sexuelle. Mais je savais pas que ça allait être mon futur. Du coup, moi, j'avais pris l'option avec Boxho.

En plus, c'est un truc que j'aime bien, ça m'intéresse. Donc, je vais avoir au moins un cours où je me défoule un peu, parce que les autres, c'était tellement compliqué.

Mais il n'y a pas assez de spécificité. Mais j'imagine que quelqu'un qui a fait le cours délinquance, peut-être qu'ils auraient un peu plus d'idées par rapport à cette population. Mais sinon, ça reste compliqué.

Je pense qu'il faut vraiment investir un peu plus dans les formations. Même après l'université, tu vois. Parce qu'elles restent très très chères, et elles restent très très peu.

**Giulia Principato :** Oui, c'est ça. Je m'étais renseignée pour faire 2-3 formations, mais le prix, c'est super excessif.

**Interviewée :** Oui.

J'étais là... Oui, pareil. Parce que là, j'avais... Tu sais ce que c'est l'UPPL ? Oui. Pour le nouveau boulot, ils m'en ont parlé, et je suis adressée à faire une formation avec eux.

Ça va revenir à 1200€. Et je me dis, je n'ai pas 1200€ pour l'instant.

**Giulia Principato :** Surtout pour une formation, je voulais faire la formation à Paris, qui était donnée à Paris, en virtuel, et on devait aller, je crois que c'était une histoire de 4 fois par mois, sur Paris.

Et c'était une formation en profilage. C'était 1600€.

**Interviewé :** Ça aussi, parce que moi aussi, alors qu'il y a tout le monde qui mit le profilage, c'est pas forcément une science, je suis consciente.

*ouï*

Ils disent que c'est à 50%, tu vois. Je comprends. Mais je pense qu'il y a plein d'éléments dedans qu'on pourrait... Utiliser. Et c'est ça plutôt qui m'intéresse. 1600€... Voilà, ça par exemple. Et la question, c'est plutôt des trucs positifs, et j'en trouve pas trop, je suis désolée.

Mais je pense vraiment que c'est juste... Il y en a, tu vois. C'est juste parce que c'est tellement jeune encore, c'est pas encore assez bien organisé. Mais les ressources, elles sont là.

Tu vois par exemple Madame Mathys, Je la prends comme exemple, parce que c'est ce que je connais plus, ou même mes collègues à moi, oui c'est des psys, mais tu vois à quel point ils ont arrivé à se détacher un peu de ce point de vue, donc il y a des ressources énormes qu'on a même. Dantinne, ayant le caractère qu'il a, ok, mais c'est une ressource énorme.

**Giulia Principato :** Il est incroyable, je crois que je suis l'une des seules à l'adorer ce prof, parce que je trouve qu'il est... Alors oui, il n'est pas toujours de bonne humeur, mais il a un savoir incroyable, il a une manière d'enseigner et d'apprendre qui est franchement l'une des meilleures, je pense.

Et son objectif, c'est qu'on aille plus loin, même si pour ça, il doit...

**Interviewé :** C'est ce que je voulais dire, parce que j'ai une collègue qui l'aime un peu moins, mais elle dit, on ignore le caractère, en termes de compétence, tu peux pas nier les compétences qu'il a. Donc lui comme ressource, je trouve M. Garcet, c'est une source de connaissances aussi par rapport à les animaux, je ne savais même rien, il est incroyable, Mme Mathys, Seron vraiment qu'il est spécialiste dans tout ce qui est présent, quand je l'ai vu parler, je l'ai entendu, parce que ce cours-là, j'ai douillé. Et on a tellement de ressources, il faut juste pas les développer,

**Giulia Principato :** mais les intégrer toutes ensemble.

**Interviewé :** oui. Et favoriser leur mise en place, parce que moi, je viens du coup, je ne suis pas belge, tu vois, je suis venue de l'extérieur, donc moi j'avais un programme supplémentaire.

J'avais 3 cours en plus, je pense, 3 ou 4, un truc comme ça. Ou 5 même. Ouais, je pense que c'était 5, 5 cours.

Mais c'était pas logique, je trouve, ce qu'ils m'ont mis. Certains, oui, certains non, par exemple, toi, t'es belge, toi ? Ok, ça va, donc t'as pas ça. Les programmes supplémentaires, moi j'étais en P15, donc voilà, 15 ECTS de plus, parce que je venais de l'étranger et je venais de la psycho.

Donc il y avait ça.

**Giulia Principato :** Mais ça, il y a encore, c'est la passerelle. C'est la passerelle.

Vous avez été à l'université ? En France ?

**Interviewé :** Oui.

**Giulia Principato :** Ah bah alors ça, c'est pas normal.

**Interviewé :** Mais tu viens d'ailleurs, ils te donnent d'autres cours, c'est bizarre.

Quand t'as fait AS, c'est encore autre chose. Donc moi, j'étais en P15, j'avais 5 cours à prendre. Il y avait aussi des P18, des P32, plus en plus, plus en plus.

Moi, t'as fait un peu les trucs dans le domaine, plus t'as besoin de cours supplémentaires. Ok, je dis pas le contraire. Pourquoi les P18, ils ont eu introduction au droit pénal et moi je l'ai pas eu ? J'ai jamais fait du droit de ma vie.

Tu vois ?

**Giulia Principato :** Ah ouais, ça c'est bizarre. Mais vous avez eu les cours avec Mme Franssen ?

**Interviewé :** Oui, ça j'ai eu, c'était juste le droit pénal. Oui, introduction au droit pénal et droit pénal spécial. Non, procédure pénale.

**Giulia Principato :** Procédure pénale et introduction au droit pénal. Principes de droit pénal.

**Interviewé :** Voilà, elle c'est principes de droit pénal. Et M. Masset, c'est introduction au droit pénal.

Mentions multiples

J'aurais bien aimé avoir ce cours-là, pour avoir une intro. Parce que moi, je viens de psycho, t'imagines, ils commencent à me parler de conventions, de décrets.

**Giulia Principato** : C'est compliqué, moi c'est parce que j'avais fait du droit avant et donc du coup, j'avais plus de facilité.

**Interviewé** : Ah c'est bien. Mais c'est bien qu'il y avait des amies à moi, elles avaient jamais fait du droit. Elles se sont dit, mais qu'est-ce que je fous là ? Oui, parce que là, encore récemment, j'ai eu une discussion avec une collègue qui elle aussi venait de France, mais elle, elle a fait du droit.

Elle se trouvait dans des cours psycho, elle était là comme ça. Tu lui parles tout ce qui est psychologie, je sais pas quoi, elle va rien comprendre. Moi, j'étais en droit, je comprenais rien.

On s'aidait entre nous. Puisqu'il n'y a pas de licence ou de bachelier en criminologie, faudrait juste mettre en place un peu les ressources, parce qu'on les a. Donc si c'est avoir des cours avant, tu vois, en été, peu importe, ou des cours supplémentaires en option, pour que moi je puisse prendre des cours de droit en supplément, elle puisse prendre des cours de psycho en supplément, pour bien être, avoir la bonne base. Pour qu'on soit tous sur la même base, parce qu'on ne l'est pas malheureusement, au départ.

**Giulia Principato** : Mais déjà, même ceux qui ont fait un bachelier en psycho, et ceux par exemple qui ont fait un bachelier en RH ou en droit, on n'est pas sur le même pied d'égalité. Nous, les autres diront que nous on est plus avantageés, parce que du coup, tout ce qui est technique d'intervention, tout ce qui est cet aspect, enfin tout ce qui est ce rapport humain à humain, nous on l'a développé, développé et redéveloppé. (rires) Que d'autres personnes n'ont, et donc du coup ils se retrouvent là.

Déjà je ne comprends même pas comment c'est possible qu'on accepte des gens qui viennent par exemple de RH, qui n'ont aucun bagage, aucune formation. Le master en psycho, on est obligé de faire un bachelier en psycho. On ne peut pas faire un bachelier autre part, et puis venir en psycho.

Donc c'est ça aussi, il faudrait peut-être justement recentrer.

**Interviewé** : Oui, j'ai une collègue qui est tout à fait d'accord. Après j'ai toujours un petit coeur, je me dis non mais laisse une chance aux gens, mais à la raison dans le sens où il ne faut pas accepter tout le monde.

C'est horrible de le dire, mais la criminologie c'est vraiment, si tu veux dire qu'il y a des sciences qui sont liées à ça, je dirais que c'est la psycho, le droit et la socio. Ceux-là, ça va être compliqué mais ils peuvent le faire. Mais nous on avait quelqu'un qui vient du journalisme, quand tu dis RH, il y en avait une qui avait fait géographie avant.

Je ne sais pas comment, de cette façon-là elle a fait.

**Giulia Principato** : Il y en a une qui a fait un bachelier en histoire. Et ce qu'il y a c'est que quand ils vont postuler en tant que criminologue, leur bachelier ne va pas appuyer non plus parce qu'il n'y a aucun bagage.

Au final, ils auront une formation de deux ans, donc c'est plus compliqué je trouve.

**Interviewé** : Moi c'est ça, je suis contente qu'ils soient en train de spécifier le master. Mais le problème c'est que si tu spécifies le master, les gens, ça ne va pas être un pied d'égalité pour tout le monde qui va venir.

Donc pour que ça soit un peu plus égal, il faudrait faire quelque chose avant, donc la licence, ça ne va pas se faire d'un moment à l'autre non plus, je comprends. Mais du coup, je pense que ça serait quand même une idée de penser à des cours un peu supplémentaires pour des gens, où tu peux t'inscrire du

P. pt  
d'amélioration

coup moi en tant que... J'ai fait psy avant, j'aimerais pas, parce que le droit c'est très difficile, c'est pour ça que je n'ai pas fait de master. Tu vois, je me dis, je pourrais suivre des cours de droit pour avoir un peu les bases, parce que même, juste en termes de vocabulaire, tu me parles des choses, je ne sais pas ce qui se passe.

Nous, les enseignes de la loi, je suis désolée, mais la personne, tu demandes à quelqu'un, elle ne sait pas ce qui se passe. Et l'inverse, pour que les droits puissent venir et prendre un peu, et en sociologie aussi, pour qu'on ait des notions de sociologie, parce qu'on ne les a pas. Et je me dis, ça faudrait... Juste organiser un peu plus, mettre en place, parce que les ressources, on les a. On a des profs vraiment bien, des profs bienveillants, et des profs qui sont... La plupart, en tout cas, je trouve qu'ils sont vraiment capables de sortir de leur point de vue, et d'essayer de l'adapter à un criminologue.

J'espère que dans le futur, ça sera plutôt les criminologues qui s'occupent de la formation de criminologues. Je sais que c'est impossible pour l'instant, c'est normal, je comprends, mais j'espère qu'on va vers ça, et ça a l'air d'aller vers ça, donc c'est assez rassurant.

11 //

**Giulia Principato :** De quelle manière les employeurs considèrent-ils les compétences propres des criminologues cliniciens par rapport à d'autres professionnels ?

**Interviewé :** C'est une très bonne question. Là, ça va être très personnel. C'est un peu... Tu recherches un peu.

**Giulia Principato :** C'est subjectif.

**Interviewé :** Voilà. Mon expérience, je sais que, par exemple, ici, j'étais stagiaire avec Noémie avant, et du coup, après, elle m'a proposé de rester, parce qu'elle avait besoin d'une place, de quelqu'un qui lui aidait, en fait, parce qu'il y avait juste trop de boulot. Et elle, elle a pu me dire qu'elle voulait pas une psychologue.

Elle voulait une criminologue. Déjà, super, merci. Tu l'entends pas souvent, parce que, comme je t'ai dit, tu sors du master, beaucoup vont en assistant de justice.

Elle a pu me dire ça, parce qu'elle voulait pas les criminologues, parce que souvent, je veux dire, tu sors du master, tu vas un peu n'importe où, tout ce qui est un peu juridique, tu peux t'insérer, tu le fais, et souvent, les gens, ils prennent même plus le titre de criminologue. Par exemple, la personne que je vais remplacer maintenant à mon nouveau boulot, elle va être assistant de justice, et elle dit elle-même, je ne serai pas reconnue en tant que criminologue. Mais voilà, donc ça, c'est un peu dommage.

Par contre, là où elle était avant, elle était reconnue comme criminologue. C'est peut-être un peu aussi mon égo à moi, mais moi, j'ai fait mes études, je veux être reconnue comme ça.

**Giulia Principato :** Mais je pense pareil. Je crois que ça va me porter préjudice pour trouver du travail.

**Interviewé :** Dis-toi que même si ça te porte... C'est temporaire. T'as besoin de l'argent, tu fais ta affaire, mais tu restes à la recherche.

Percept  
du  
criminologue

Juste, ne l'oublie pas, je dirais. Moi, je viens du Luxembourg, à un moment donné, j'avais postulé là-bas aussi, il n'y a pas un poste qui est nommé criminologue. Donc moi, je postulais à des postes psychologues ou intervenants, je sais pas quoi.

Et ils m'ont demandé pour des entretiens, mais ils savaient que je n'étais pas psychologue. Donc ça, il n'y a pas beaucoup d'offres. Quand il y en a, je pense qu'ils cherchent vraiment quelqu'un qui n'a pas ce point de vue rigide.

Je pense que c'est vraiment quelque chose qui l'amène. En fait, Noémie, elle me l'envoie souvent, c'est vraiment, elle en a marre des psychologues. Et s'il y a quelqu'un qui vient avec un point de vue qui est différent, mais qui reste souple et qui s'adapte à la personne, c'est bien, parce qu'on a aussi déjà pu dire que quelqu'un qui a fait que du droit ou du droit et après de la crimo, parfois, il y a quelque chose qui m'amène.

Mais par exemple, même ma collègue qui l'a fait, moi, je ne pourrais pas être directrice du centre qu'elle est, mais elle le fait bien. Et elle essaie d'appliquer ce qu'elle a appris dans les deux formations qu'elle a fait, et c'est bien. Moi, je ne pourrais pas le faire.

Mais du coup, c'est bien qu'on puisse. Mais elle ne fait pas de la clinique, du coup, voilà.

**Giulia Principato :** Et pour conclure, que peut-on faire pour reconnaître l'importance des criminologues cliniciens dans le système judiciaire belge ?

**Interviewé :** Waouh ! Il faut donner beaucoup plus de visibilité, déjà.

Il faut en parler, parce que les gens, ils ne savent même pas qu'on existe, en fait, je pense. Ou alors, même si je leur dis que je suis criminologue clinicien, c'est comme s'ils n'entendent pas la partie clinicien. Tu vois, ils entendent juste criminologue, donc ils se disent recherche, je ne sais pas quoi, ou prof, et je me dis que ce n'est pas du tout ce que je fais.

Donc, être plus ouvert au changement, parce que les gens, ils n'aiment pas le changement. Et je comprends, moi aussi, j'aime pas le changement mais on en a besoin.

Parce que c'est clair que ce qu'ils ont fait jusqu'à maintenant, ça ne marche pas. Il n'y a pas d'amélioration. Et c'est quoi la phrase ? C'est continuer à faire la même chose et s'attendre à des résultats différents, c'est la folie.

Ça ne sert à rien. Il y en a un qui m'a dit qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Et je le regarde et je me dis que vous avez raison.

Mais si lui, il arrive à me dire, il est en prison depuis 20 ans. Donc, plus de visibilité, écouter un petit peu, accepter qu'on a peut-être tort, qu'on n'est pas maître de tout, et que ça va changer, et que ça doit changer, et que ce n'est pas mauvais de changer. Il faut risquer à un moment donné.

Si tu ne risques rien, je reste bien dans mon coin, mais là, il faut risquer quelque chose sinon ça ne va pas changer en fait. Donc je pensais un peu ça. Et entre criminologues, il faut vraiment qu'on se soutienne en fait. //

Pas développer un culte, ce n'est pas une secte, mais c'est juste... Même là, tu m'as demandé de faire un boulot, je l'ai eu la deuxième étape, parce que c'est Océane qui m'a aidée. Elle savait qu'elle cherchait quelqu'un et elle m'a appelée, parce qu'elle savait que moi je cherchais aussi. Donc il faut vraiment qu'on se soutienne, et pas juste oublier... Ça aussi, il y a des gens qui viennent juste parce qu'ils viennent.

Tu le vois dans les cours, les gens qui, au fin de deux années de master, n'ont pas cette ouverture d'esprit, ils n'ont pas vraiment suivi le cours. Donc je me dis, t'as rien à foutre là en fait, c'est bon, peu importe. Mais du coup, soutenir un petit peu, ça serait gentil.

Tu vois, si jamais j'ai une place et je connais quelqu'un qui cherche, je vais appeler surtout des criminologues d'abord, et pas... Un peu infiltrer le système.

**Giulia Principato :** Merci beaucoup d'avoir répondu à toutes mes questions, franchement.

**Interviewé :** je suis désolée, j'ai beaucoup papoté (rires).

# CIMIMO

## Interview 19.02.2025

**Giulia Principato :** Tout d'abord, merci beaucoup d'avoir accepté de répondre à mon interview. Pour commencer, quel est votre parcours professionnel ainsi que votre formation ? **Sous-Thème 1**

**Interviewé :** Donc moi, j'ai d'abord fait un bac à la haute école d'éducatrice spécialisée. Après, j'ai fait une année préparatoire, à l'époque il y avait encore les années préparatoires, vers le master en criminologie à l'université de Liège. // **Formation**

Et du coup, j'ai fait le master et pendant mon stage, j'ai fait mon stage au sein de la prison de Lantin. Et donc, j'ai travaillé pour l'ASJ ici. // **Formation**

Et j'ai eu de la chance, il y a des subsides qui ont été débloqués pour un projet particulier quand j'ai été diplômée. Du coup, on m'a proposé le job et je suis ici depuis plus de six ans maintenant. // **Profession**

**Giulia Principato :** Dans quelle mesure pensez-vous que votre formation initiale répond-elle aux exigences de votre emploi actuel ? **Sous-Thème 2**

**Interviewé :** Ma formation initiale d'éducatrice ?

**Giulia Principato :** non, toute la formation.

**Interviewé :** On apprend beaucoup de choses à l'école, mais moi je trouve que c'est sur le terrain qu'on en apprend le plus. Donc c'est en pratiquant, en discutant avec des collègues, psychologues, criminologues, qui ont déjà de l'expérience, qui ont fait des formations. Donc en n'hésitant pas à demander des conseils. // **Adequation avec la réalité de l'emploi**

Donc je dirais plus que c'est sur le terrain que finalement on apprend à pratiquer. Et que du coup, on s'en sort à un moment donné. Je ne vais pas dire que la théorie m'a beaucoup aidée. //

Dans le carcéral peut-être, parce que du coup en criminologie, on a quand même pas mal de bases en droit et tout ça. Donc je ne venais pas de nulle part grâce à ça. Tout ne me semblait pas complètement chinois.

Donc ça, ça m'a quand même aidée. Les quelques bases des cours de psycho et tout ça, les livres aussi. Mais c'est vraiment en pratiquant que... Voilà.

Donc pour préciser, en fait, je ne l'ai pas dit, mais moi je fais... Donc dans une ASJ, je ne sais pas si ça va venir après dans les questions, mais c'est peut-être important de le dire. À l'ASJ, il y a plusieurs missions. Il y a l'aide aux détenus à la prison de Lantin et là, il y a tout l'aspect aide sociale et administratif. Et l'aspect soutien psychologique. //

**Giulia Principato :** Mais pas pour les criminologues alors ?

**Interviewé :** Si, si.

**Giulia Principato :** Quand même avec les criminologues ?

**Interviewé :** Donc dans le décret, des criminologues peuvent faire du soutien psychologique. //

**Giulia Principato :** Ah ouais ? Ok.

**Interviewé :** Donc moi, à la prison de Lantin, je fais les deux.

Je fais de l'aide sociale et administrative, mais je fais aussi du soutien psychologique// J'ai un jour par semaine de suivi psy//

**Giulia Principato :** Ah ouais ?

**Interviewé :** Oui.

**Giulia Principato :** On m'avait dit qu'en tant que criminologue, il n'y avait quasiment pas de crimin... Enfin, il n'y en avait pas au sein des prisons, etc. Et c'était justement le gros problème.

**Interviewé :** Si, il y en a// Et on n'est pas la seule ASJ à embaucher des criminologues.

Parce qu'il y a aussi l'ASJ de Verviers qui intervient à Lantin. Ils ont aussi des criminologues qui font du soutien. À Liège, pour le moment, ils n'en ont plus, mais ils en ont eu// Donc si, dans le décret, des criminologues peuvent faire la même chose que les psychologues//

**Giulia Principato :** Ah ça, c'est bien ça.

**Interviewé :** Parce qu'en fait, en prison, on ne fait pas de thérapie donc c'est pour ça que les criminologues peuvent faire du soutien// C'est du soutien à la détention, en fait//

Donc c'est proposer un lieu d'écoute où les détenus amènent ce qu'ils veulent// Et donc, on en discute. Donc oui, on fait la même chose, finalement.

Genre, à Lantin, je participe à des réunions inter-soutiens, on appelle ça, vu que ce n'est pas que des psys, avec les autres psys. Et on discute de cas cliniques. Enfin, voilà, on apprend.

**Giulia Principato :** Dans un travail pluridisciplinaire, du coup.

**Interviewé :** Oui. Donc à Lantin, je fais les deux et ici, au service, je travaille aussi au service d'aide aux victimes où là, je ne fais que du soutien psychologique// Les crimino sont aussi dans le décret pour pouvoir faire du soutien psychologique//

Et je suis aussi, j'encadre aussi un espace rencontre, le mercredi. Donc je ne sais pas si vous savez ce que c'est.

**Giulia Principato :** C'est pour les victimes et les auteurs, pour qu'il y ait intérêt pour se rencontrer, etc.

**Interviewé :** Non, ce n'est pas ça. Ça, c'est de la médiation, plutôt. L'espace rencontre, en fait, c'est un lieu de rencontre entre des parents, visiteurs et des enfants. Lorsque la relation personnelle est interrompue, inexiste ou difficile// Donc on travaille sous mandat avec le SAJ-SPJ, le tribunal de la famille//

C'est plus rare, mais tribunal de la famille, quand même// Et du coup, nous, on organise des rencontres et on rend des observations, on envoie des rapports, voilà. Donc au sein du SAJ, le job de criminologue, il est très varié.

**Giulia Principato :** Mais c'est ça qui est bien.

**Interviewé :** Donc c'est super chouette. C'est super chouette. Voilà.

**Giulia Principato :** De quelle manière votre formation initiale ainsi que vos expériences vous ont-elles préparées aux défis actuels de la criminologie clinique ?

Sous - Thème 2

Coact  
Gimm  
ice

Profession

**Interviewé :** Ah !(tires) De nouveau, ça permet d'avoir des bases théoriques sur plusieurs domaines || La criminologie, la psychologie et le droit. || Maintenant, de nouveau, c'est en pratiquant qu'on apprend, je trouve que le plus important, c'est d'être conscient de ses limites. || Moi, je sais que parfois, en tant que criminologue, je n'ai pas fait la psychologie. ||

J'ai eu quelques bases, mais je n'ai pas fait la psychologie. Je sais qu'il y a certains cas que je ne suis pas en mesure d'accompagner parce que la problématique est trop grande. ||

Par exemple, ici, aux victimes, parfois, on a quand même des histoires de vie très compliquées. Du coup, il y a parfois d'autres choses qui rentrent en jeu. Donc là, en tant que criminologue, je trouve qu'il faut être capable de se dire, là, ça dépasse mes limites.

Et donc réorienter, si nécessaire, vers un service de santé mentale, vers des psy premières lignes, ce genre de choses. Maintenant, je suis persuadée qu'en sortant de la psychologie, c'est pareil. Il y en a toutes les bases théoriques.

Et après, dans la pratique...

**Giulia Principato :** Oui, j'ai fait un bachelier en psychologie, et du coup, c'est pareil (rires).

**Interviewé :** Voilà, je crois que c'est un peu comme dans tous les métiers. Je veux dire, moi, je côtoie beaucoup de psychologues, qui se retrouvent face à des difficultés, qui en parlent, qui ont besoin aussi de conseils, de réfléchir sur comment elles pourraient faire, plutôt comme ça que comme ça. ||

Donc, je crois que c'est un peu pareil chez tout le monde et l'avantage dans mon master en criminologie, c'est que moi, j'ai eu la chance de faire un stage de trois mois. Et du coup, j'ai appris plein de trucs.

**Giulia Principato :** C'est vrai qu'on n'en a plus.

**Interviewé :** Et ça, je trouve ça super dommage. Parce que ça... On met quand même, du coup, un pied dans le monde du travail. ||

Et on apprend plein de trucs en pratiquant.

**Giulia Principato :** M. Garcet disait qu'avec le temps, c'était plus possible. C'était soit le stage, soit il fallait... Enfin, c'était soit le stage et donc on supprimait des cours, ou alors on ajoutait des cours et on supprimait les stages.

Et donc, du coup, ils ont supprimé les stages.

**Interviewé :** Oui, c'est dommage. Moi, en tout cas, ça m'a vraiment aidée. ||

Et en plus de ça, ça m'a offert un job. Oui, c'est ça.

**Giulia Principato :** Après, dans le cadre du TFE, on peut faire des stages d'observation, etc. Moi, j'en avais fait un qui m'avait vraiment bien aidée. J'ai eu la chance d'assister à tous les entretiens, etc. Et franchement, j'ai trouvé ça vraiment super enrichissant parce que du coup, on pouvait vraiment se rendre compte. Il y a vraiment une différence entre les cours théoriques. En pratique, on n'applique pas la théorie. On sait vraiment s'adapter à la personne qui est en face de nous, etc. C'est plus la personne en face de nous qui va nous dire comment faire le travail au final. Donc, on ne s'en aperçoit pas tant qu'on n'a pas eu un pied dedans.

Donc, j'ai trouvé ça super enrichissant. Et dommage, du coup, qu'il n'y ait plus de stage.

**Interviewé :** Oui, c'est dommage.

Adequation  
avec  
la  
réalité  
de  
l'sein  
Limites  
des  
alimme

formal

Stage ?

Après, il y a plein de cours théoriques qui... Je veux dire, tous les cours de droit dans le milieu carcéral, ça m'aide quand même parce qu'à l'inverse j'ai plein de collègues psychologues qui, parfois, sont confrontées à des questions et elles ne savent pas répondre parce qu'il n'y a aucune base. Et du coup, elles ne comprennent pas certains termes.

Copy and  
clim  
ce

À ce niveau-là, ça m'a quand même beaucoup aidée. Je dirais que les cours de psycho m'ont plutôt donné envie de me diriger vers de la criminologie clinique, si je peux dire ça, que criminologie peut-être dans un autre domaine.

**Giulia Principato :** Criminalité orga, c'est les deux grandes finalités.

**Interviewé :** Voilà. J'avais choisi la finalité spécialisée à l'époque, mais je ne crois pas que ça s'appelle encore comme ça.

**Giulia Principato :** Avec M. Dantinne ?

**Interviewé :** Non, justement. Il y avait des cours de Serge Garcet Il y avait beaucoup de cours de Mme Glowacz.

**Giulia Principato :** Non, ce n'est plus du tout comme ça. Oui, il y a eu une réforme du master en criminologie. Et du coup, on n'a plus que deux finalités. La finalité interpersonnelle avec M. Garcet et Mme Mathys, c'est les deux seules profs qu'on a, à part les cours du tronc commun. Et puis, on a la finalité criminalité organisée avec M. Dantinne.

**Interviewé :** C'était finalité spécialisée ou finalité approfondie. Et approfondie, c'était plutôt tout ce qui était du cours recherche.

**Giulia Principato:** Avec Mme André, etc.

**Interviewé :** Oui.

**Giulia Principato :** Non, ici, ce n'est plus du tout comme ça. Ils ont vraiment... Mais après, je pense qu'ils ont ajouté pas mal de cours et c'était beaucoup plus spécifique. Interpersonnelle, on a vraiment tout ce côté accompagnement, comme en psycho.

Et en fait, criminalité organisée, c'est vraiment l'éco-financière, etc. Donc, il y a vraiment...

**Interviewé :** Oui, c'est bien scindé. Ça, ce n'est pas plus mal parce que du coup, on spécialise peut-être plus.

**Giulia Principato :** Oui, après, je pense que c'est peut-être un peu trop tard dans le sens où on n'a pas de bachelier. Donc, il aurait peut-être eu d'abord... Enfin, il aurait dû peut-être avoir un bachelier et puis après, alors la spécialisation comme en psycho, c'est plus compliqué. Alors, pouvez-vous me dire, selon vous, qu'est-ce que la criminologie clinique ?

Def  
clim  
ce

**Interviewé :** Alors, la criminologie clinique, c'est pouvoir peut-être apporter certaines réponses à des personnes ayant commis ou subi des faits criminologiques, donc des faits qualifiés peut-être d'infraction, sur le cheminement de ce qui, à un moment donné, les amène à ça, à commettre certains faits et du point de vue des victimes, peut-être comment survivre après un fait qualifié infraction ou parfois, comment est-ce qu'on reste dans une dynamique... Je pense par exemple aux victimes de violences conjugales. Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné, elles restent dedans ? Voilà, peut-être ça. Je ne sais pas si c'était clair.

**Giulia Principato :** Oui, oui, non, c'était très clair. Comment la caractériserez-vous dans la pratique journalière ?

*Coact  
Crim  
cl*

**Interviewé :** Dans ce que je fais. Donc, j'apporte une écoute/un soutien/aussi bien avec les auteurs qu'avec les victimes. *Donc, comment je la caractériserais ?*

**Giulia Principato :** Avez-vous la même approche avec les auteurs qu'avec les victimes, ou ça diffère?

**Interviewé :** Ça diffère, inévitablement/Maintenant, je ne pense pas être différente avec un auteur qu'avec une victime. Donc, je prends l'auteur comme il est, et je prends la victime comme elle est/Donc, avec les auteurs, par exemple, je ne pars pas du tout avec des a priori, ou j'essaye de le prendre, ben pas en fonction de ce qu'il a commis, c'est pourquoi il est là, de le prendre en tant que personne, en tant qu'humain et la victime, pareil/Maintenant, les victimes vont parfois peut-être un peu plus me bouleverser, me toucher, parce que parfois, c'est des histoires de vie très compliquées, ou voir la personne en état de stress post-traumatique, ce n'est pas toujours facile. Et en fait, quand j'ai commencé, je ne voyais pas encore de victime.

*Perception  
du délinquance*

Donc, j'en ai vu, j'ai commencé à avoir des victimes, peut-être deux ans après avoir commencé.

**Giulia Principato :** Ah oui ?

**Interviewé :** Oui. Et en fait, j'ai trouvé ça hyper intéressant d'avoir les deux côtés, parce que, vu que je ne voyais que des auteurs, du coup, j'avais un peu tendance à... Comment appeler le bon mot ? Pas banaliser, mais on ne se rend pas compte, en fait.

**Giulia Principato :** De l'impact que ça peut avoir sur une victime.

**Interviewé :** Voilà. Et là, de le voir en vrai, du coup, moi, ça me permet aussi de conscientiser parfois les auteurs, et de leur renvoyer aussi certaines choses. Parce que, par exemple, si je prends un exemple concret, un détenu qui est Lantin pour homejacking, il n'est pas tombé sur les personnes. Donc, les victimes, elles rentrent chez elles, leur maison est complètement dévalisée. L'auteur, il se dit qu'il n'y a pas eu de victime, ils n'étaient pas là, ils n'ont rien vu.

*Mention  
métier*

Du coup, moi, je peux leur expliquer que, si, en fait, quand la victime rentre chez elle le soir, elle voit que sa maison a été dévalisée, elle doit vivre avec le fait que des inconnus soient venus chez eux. Souvent, on ne les retrouve jamais, donc elles doivent vivre avec le fait qu'elle ne saura jamais mettre un visage sur ces personnes qui sont venues chez elle, quelles étaient les intentions, pourquoi est-ce qu'ils ont pris ça et pas ça. La victime, elle reste avec plein de questions, et parfois, ça peut créer des traumatismes.

Du coup, maintenant, je peux l'expliquer aux auteurs. En fait, je pouvais déjà l'expliquer avant, mais pas aussi bien que maintenant que je vois les victimes, et que je vois ce qu'elles peuvent ressentir et comment elles peuvent vivre les choses. Donc, je trouve que c'est hyper intéressant d'avoir les deux côtés.

**Giulia Principato :** Oui, c'est vrai qu'on avait eu un intervenant en cours, un ancien détenu, qui a eu des vols, etc. Et le gros souci, c'est qu'en prison, on lui disait, donc les intervenants psychosociaux, etc., disaient, mais oui, que ressentez-vous par rapport à la victime ? Et il disait, mais je ne ressens rien, parce que pour moi, ce n'est pas une victime. Moi, je ne suis pas intéressé par la victime, je n'ai pas fait délibérément du mal à la victime, à quelqu'un.

Il y avait des biens, et je suis parti quoi. Mais en aucun cas, je n'ai voulu faire de mal à la victime. Et du coup, je pense que pas tous les auteurs prennent conscience du fait qu'il y a des victimes derrière.

Du coup, c'est compliqué aussi à travailler avec eux s'ils n'ont pas conscience de tout ça. De quelle manière la criminologie clinique se distingue-t-elle des autres branches de la criminologie, ou bien même d'autres disciplines ?

**Interviewé :** De l'autre facette de la criminologie ?

**Giulia Principato :** Oui, soit par rapport à la criminologie en général, ou alors par rapport à d'autres disciplines, comme la psycho, la socio.

**Interviewé :** Très bonne question (rires). En quoi elle se différencie ? De nouveau, je reviendrai sur ce bagage des trois, la combinaison des trois. Du coup, ça permet d'avoir un regard un peu plus, comment dire, décentré, une vue plus globale, pardon, c'est ça que je voulais dire, globale sur la situation. Contrairement à des spécificités où on va avoir tendance parfois à s'engouffrer dedans, et du coup, difficile de voir dans la globalité ou peut-être d'autres choses à côté. //

Je dirais ça. Et par rapport à l'autre branche de la criminologie, là, par contre, les cours, c'est important. Si on n'a que des cours d'école de criminologie financière, je sais qu'il y en a plein qui ne se reconnaissent pas dans la criminologie clinique et qui ne sauraient pas pratiquer ça.

Ils vont plutôt se diriger vers des banques ou ce genre de choses. Donc...

**Giulia Principato :** C'est des approches totalement différentes.

**Interviewé :** Oui, et les cours sont aussi différents. Moi, ça ne m'intéressait pas du tout, je me souviens. Donc, étudier quelque chose qui ne nous intéresse pas, après, le mettre en pratique, c'est compliqué si au départ, ça ne nous intéressait pas forcément. Alors, il y a toujours des cours qui nous intéressent moins, mais voilà, je pense, tous les cours de Mme Glowacz, moi, je me souviens, j'ai adoré tous les cours de M. Garcet c'est pas parce que maintenant, c'est mon patron, mais j'ai adoré aussi... (rires)

**Giulia Principato :** C'est vrai que Mme Glowacz ne donne plus de cours en criminologie.

**Interviewé :** Ah oui, moi, j'ai quand même eu beaucoup de cours.

**Giulia Principato :** Elle a juste donné l'année passée, j'ai eu un cours avec elle, c'était la délinquance sexuelle, mais c'est le seul cours qu'elle donne en criminologie et je crois qu'il a même été supprimé, je pense.

**Interviewé :** Oui, c'est dommage. Nous, je me souviens, je ne sais plus comment c'était le cours, mais il y avait un cours où c'était que des cas cliniques et on devait se mettre par groupe et proposer...

**Giulia Principato :** Des délinquances sexuelles ?

**Interviewé :** Non, j'avais des délinquances sexuelles et il y avait un autre cours, en plus de celui-là.

Je ne sais plus comment ça s'appelait. Mais du coup, c'était vraiment de la pratique et oui, des cas cliniques où on devait...

**Giulia Principato :** Ah non, nous, on n'a pas eu ça, on a juste eu ça, du coup, un délinquance sexuelle pour justement... Elle ne trouvait pas ça super pertinent de nous balancer toute la théorie. Elle disait qu'on apprendrait mieux avec des cas issus de ses patients à elle.

**Interviewé :** Genre psychologie de la délinquance, vous n'avez pas eu tout ça ?

**Giulia Principato :** Non.

**Interviewé :** Ah oui, moi j'avais eu tout ça.

**Giulia Principato :** Là, on n'a que les cours avec M. Garcet et Mme Mathys et j'avais pris deux cours avec M. Dantine au Q1, mais sinon...

Glowacz  
Gim  
ce

mention  
unutiles

**Interviewé :** Ah oui, ça a vraiment changé. Du coup, à mon époque, en tout cas, c'était ça qui différait vraiment que les autres, c'était plus des trucs de recherche quali, quanti... Moi, ça ne m'intéressait pas du tout, ça. Criminologie économique et financière, j'ai détesté ce cours. D'ailleurs, je l'ai raté, je crois, trois fois (rires) donc, que les autres, je les réussissais du premier coup. Donc, la différence, c'est ça, c'est que ça m'intéressait et en plus de ça, j'ai la chance parce que je me rends compte que c'est une chance et que tout le monde n'a pas la chance de trouver dans ce domaine-là.

**Giulia Principato :** Ah, ça, c'est sûr.

**Interviewé :** J'ai trouvé dans ce domaine-là en plus, donc j'ai pu mettre en pratique...

**Giulia Principato :** Nous, on nous a dit, en commençant à être criminel, vous n'aurez pas de travail. Ah, super, c'est génial. Merci beaucoup de l'info. Donc, ça, c'est plus compliqué. Non, ça, c'est plus compliqué, je le vois bien. On nous dit déjà de postuler, etc. J'ai commencé, mais les réponses, c'est qu'on ne cherche pas de criminologue, mais de psychologue, etc. Donc, c'est vraiment super compliqué pour essayer de trouver quelque chose. Voilà, je pense qu'on va devoir prendre ce qu'il y a à prendre.

**Interviewé :** Alors que c'est dommage, je trouve, parce que vraiment, moi, j'ai commencé... Donc, le projet particulier pour lequel j'avais été engagée à l'époque, c'était en lien avec les terroristes, où j'ai dû suivre une formation et on devait mettre en place des modules et j'ai été engagée en même temps qu'une psy et vraiment, on a démarré au même niveau.

Elle ne connaît rien dans le terrorisme. Moi, j'avais eu quelques bases, du coup, en criminologie. Si on veut revenir là-dessus, la criminologie, au moins, m'avait apporté quelques bases à ce niveau-là mais elle, rien du tout. Et du coup, on a commencé vraiment au même stade. Et à l'heure actuelle, on fait la même chose.

Et pourtant, elle est psy et je suis criminologue et je ne pense pas qu'elle est plus douée que moi ou plus formée. Comme moi, elle a besoin de supervision, comme moi, elle a besoin de parler de certaines situations, de demander des conseils. C'est pareil pour tout le monde.

**Giulia Principato :** Je pense que c'est vraiment avec la reconnaissance de la crimo.

**Interviewé :** Oui, c'est dommage.

**Giulia Principato :** Justement, parlant de ça, quelle est votre opinion sur la place de la criminologie clinique en Belgique francophone, tant d'un point de vue institutionnel et de l'opinion publique ?

**Interviewé :** Ce n'est pas facile d'être reconnue en tant que criminologue. Ça, c'est vrai. Parce que moi, je le vois aussi dans ma pratique. Par exemple, aux victimes, ça nous arrive de faire des attestations pour dire qu'une personne est suivie ici. On est sur le secret professionnel.

Sur ces attestations, il n'y a rien. Ça veut juste dire que monsieur gnagnagna est suivi au service d'aide aux victimes. Le fait qu'on soit criminologue, parfois, ce n'est pas reconnu. //

Non, monsieur devrait être suivi par une psy. Par exemple, à Lantin, le service psychosocial, quand il rend ses rapports, parfois, il va se dire que ce serait bien que monsieur voit un psychologue plutôt qu'un criminologue. Du coup, là, on doit rappeler qu'en prison, on ne fait pas de thérapie, on fait du soutien. //

C'est la même chose. Mettez juste dans votre rapport que monsieur a un suivi psychologique ou un soutien psychologique, mais pas besoin de mettre que ça avec une psychologue ou avec une criminologue. Je veux dire, même les psychologues, elles ne peuvent pas signer normalement si elles ne payent pas le truc, je ne sais plus comment ça s'appelle, pour signer psychologue.

*Beconn.  
Myst, p/cot.  
Psy*

Donc, au niveau de la reconnaissance de l'opinion publique, ça, c'est parfois un peu compliqué // parce que les gens ne savent pas déjà et se disent les criminologues, elles ne sont pas psy, alors c'est vrai, c'est vrai. Sauf que moi, contrairement parfois peut-être à certaines psy, je suis consciente de mes limites et je suis consciente que parfois, je dois réorienter. Donc, voilà.

Et au niveau des institutions, c'est ça ?

**Giulia Principato :** Oui, c'est ça, au niveau institutionnel.

**Interviewé :** Institutionnel, c'est un peu pareil. Les criminologues, il y en a plein et on ne les accepte pas, alors qu'elles pourraient faire un super job. Je veux dire, même dans tous les services peut-être en lien avec l'aide à la jeunesse. Je veux dire, il n'y a pas que la prison et les auteurs et les victimes, il y en a plein dans plein d'autres domaines je pense qu'on peut exercer en tant que criminel et malheureusement, ce n'est pas reconnu, ce n'est pas mis dans les décrets, donc on ne peut pas les embaucher parce que ce n'est pas mis dans le décret alors que ça peut aussi très bien se passer et ça peut apporter du coup une autre dynamique et d'autres connaissances, tout ça. Je trouve ça dommage, mais c'est vrai que ce n'est pas très bien reconnu.

**Giulia Principato :** Non. Comment la place accordée à la criminologie clinique affecte-t-elle votre travail au quotidien ?

**Interviewé :** Répétez un peu la question.

**Giulia Principato :** Comment la place accordée à la criminologie clinique affecte-t-elle votre travail au quotidien ?

**Interviewé :** Du coup, moi je ne ressens pas vraiment ça vu que j'ai la chance de faire ça presque à temps plein.

**Giulia Principato :** Mais vous avez mentionné le fait que pour certaines attestations, etc. C'était plus compliqué. C'était plus compliqué. C'est juste à ce niveau-là que c'est...

**Interviewé :** Ou parfois quand on participe à des formations ou des plateformes, des réunions, ce genre de choses. C'est vrai que parfois ça peut interroger les gens. Ah ben tiens, vous êtes crimino, vous pouvez faire ça. Ben oui, on peut faire ça.

Il faut juste réexpliquer, maintenant, ça n'a pas d'impact sur ma pratique et ma place dans l'institution pour laquelle je travaille. Je sais que je suis reconnue, qu'on est content de moi.

Ça ne m'affecte pas. Oui, parfois, on doit un peu justifier, expliquer, rappeler que si en fait on peut en tant que crimino... Mais c'est pas tout le temps et c'est pas souvent.

**Giulia Principato :** Heureusement (rires).

**Interviewé :** Oui heureusement (rires).

**Giulia Principato :** Comment le cadre légal actuel rend-il votre travail en criminologie clinique plus facile ou plus difficile ?

**Interviewé :** Il ne me le rend pas forcément plus facile. De nouveau, c'est comme ça, je suis prévenue dans le décret, donc on est dans le droit. Plus difficile, c'est pour tous ceux qui vont sortir et qui arrivent après.

De nouveau, je trouve que dans plein de domaines, on pourrait mettre des crimino et on n'en met pas. Voilà. Par exemple, un crimino qui a fait AS avant, on va l'engager comme AS plutôt que comme crimino.

*Csg du  
monde  
de recon.*

*Csg du  
coche  
légale  
Reconn.*

C'est dommage. C'est dommage parce que... Maintenant, on manque aussi de moyens financiers, ce genre de choses. Je veux dire, même nous, au sein de l'ASBL, on aurait plus de subsides, on aurait plus facile. //

**Giulia Principato** : Pour engager ?

**Interviewé** : Pour engager parce qu'on a quand même beaucoup de demandes. Voilà.

Une personne supplémentaire, ce serait pas trop.

**Giulia Principato** : Mais c'est ça, lors d'un entretien, une personne disait que justement, on manque de personnes. Elle veut bien engager des crimino mais il n'y a pas de moyens. Il n'y a pas de subsides. Du coup, c'est un peu un cercle sans fin, au final.

Donc, à ce niveau-là, c'est compliqué au niveau des subsides. Justement, peut-être à cause du manque de reconnaissance. Il n'y a pas assez de subsides. Je ne sais pas.

**Interviewé** : Les subsides sont calculés en fonction des chiffres. Nous, on est à je ne sais plus combien de pourcents en plus que ce qu'on est censé faire et pourtant, on n'a pas de subsides supplémentaires. L'autre fois, moi, j'ai été en congé deux semaines. J'ai un détenu qui a râlé.

Un détenu assez procédurier, pas con, qui a fait des études. Si je lui dis que le cadre légal prévoit ça, il va comprendre tous les mots. Du coup, il râlait.

Il exigeait d'être reçu par quelqu'un d'autre en mon absence. On n'avait pas le laissé comme ça pendant deux semaines parce que je n'étais pas là. //

Quand je suis revenue, je l'ai appelé et il râlait. Je lui ai expliqué. Je lui ai dit qu'en fait, nous n'avons pas les moyens de me remplacer pendant que je suis en congé deux semaines. //

Je suis désolée, vous n'avez pas le choix d'attendre mais ce n'est pas parce que nous, on décide de vous faire chier. C'est le cadre légal qui prévoit ça et ce n'est pas assez.

C'est comme ça. On n'en peut rien. C'est comme le fait qu'il y ait une capacité de 800 détenus à l'antenne et qu'il n'y soit plus de 1000. Lantin

Ce n'est pas de notre faute. On manque de moyens et de subsides pour l'espace rencontre, on manque de subsides aussi.

On a beaucoup trop de demandes. On a plein d'enfants qui sont en souffrance et en attente de voir leurs parents et non parce qu'il n'y a pas assez de subsides pour embaucher peut-être d'autres personnes pour pouvoir ouvrir d'autres places horaires.

Ou alors parfois, ils donnent des subsides, mais pour 6 mois. Du coup, on sait faire quelque chose pendant 6 mois puis 6 mois après, retour à la case départ. Donc, oui, manque de moyens.

**Giulia Principato** : Quelles améliorations pourraient être faites par rapport à ce problème, justement

**Interviewé** : Quelles améliorations pourraient être faites ? J'ai envie de dire que c'est un peu comme dans tout mais que les gens qui nous payent en gros viennent de voir un peu sur le terrain comment ça se passe. Voir un peu les besoins et les évaluer et tenter de répondre à ces besoins.

Mais ça, c'est complètement utopique. Voilà. Et je dirais, ouvrir un peu l'esprit sur le diplôme de criminologie et l'ouvrir dans plein d'autres domaines, ce serait pas mal.

Enfin, je veux dire, pour prendre un autre exemple, même les maisons de justice. Moi, j'ai beaucoup de mes amis qui étaient avec moi en crimino qui avaient fait AS avant, qui travaillent dans des maisons de justice mais ils sont embauchés comme AS.

Alors qu'ils pourraient très bien être embauchés comme... Donc moi, par exemple, j'ai fait ~~AS~~ éduc avant. Si j'avais voulu faire ça, ben je peux pas. Parce que moi, je suis éduc et crimino.

Mais du coup, je peux pas être embauchée dans une maison de justice. Parce que j'ai pas le diplôme d'AS. Alors que c'est complètement débile.

Je crois que comme une AS, avec mon diplôme de crimino, je pourrais travailler en maison de justice. Ben non. Moi, vu que j'ai fait éduc avant et que j'avais pas envie de faire éduc.

Donc même si maintenant, j'avais pas de travail, je suis pas sûre que je travaillerais comme éduc. Et ben... J'aurais beaucoup plus difficile qu'une AS.

Toi, en venant de psycho... Vous, pardon (rires).

**Giulia Principato :** Vous pouvez me tutoyer, c'est pas grave (rires).

**Interviewé :** Donc toi, en venant de psycho, t'as fait psycho à l'unif ?

**Giulia Principato :** Ouais.

**Interviewé :** Est-ce que tu as l'équivalent assistant psycho ou pas ?

**Giulia Principato :** Oui, mais c'est pas... Je suis les professionnalissants. Donc du coup, si je faisais pas crimino, ben en fait, il me sert à rien mon diplôme (rires).

**Interviewé :** Ben oui, c'est ça.

Giulia Principato : Et je suis pas certaine que travailler dans des maisons de justice, je pourrais dans le sens où j'ai pas le bac en droit et j'ai pas fait AS, donc... Je sais même pas si en tant que... Avec mon bachelier, je pourrais faire grand chose non plus.

**Interviewé :** Et tous ceux qui ont fait AS, tu dois sûrement en avoir aussi.

**Giulia Principato :** Oui, c'est beaucoup. Beaucoup AS, beaucoup RH et beaucoup psycho.

**Interviewé :** En tout cas, ceux qui étaient dans mes années, souvent, maintenant, ils travaillent comme AS et pas comme crimino.

**Giulia Principato :** C'est dommage, je trouve, parce que c'est pas du tout non plus les mêmes approches. Du coup, comme vous l'avez dit tout à l'heure, les crimino ont vraiment cette vision plus globale et on a pu, grâce à nos études, on a pu un peu toucher à tout qu'un assistant social ou un psychologue n'a pas. C'est beaucoup plus spécifique. Je trouve ça dommage parce qu'il ne peut pas mettre à profit tout ce qu'il a appris et qui pourrait être bénéfique pour le bénéficiaire.

**Interviewé :** Donc moi, c'est ça que je changerais. Je donnerais plus de place aux criminologues.

**Giulia Principato :** Quelle approche clinique mettez-vous en œuvre pour l'évaluation et le suivi des personnes ?

Récompense

Rubriques inutiles

*Approches*

**Interviewé :** Je n'ai pas vraiment d'approche clinique// Je ne peux pas m'attribuer ça. Moi, j'y vais un peu comme je le sens et au feeling. De nouveau, vu qu'on ne fait pas de thérapie aux victimes non plus. J'y vais avec mes moyens et ce que je peux apporter aux gens.

De nouveau, quand je sens que, je suis consciente de mes limites. Si je sens que je me laisse dépasser ou qu'il y a une problématique plus psy, je pense même carrément avoir une maladie mentale ou des troubles ou ce genre de choses. J'ai toute une équipe derrière sur laquelle je peux me reposer où il y a des psychologues qui ont de la pratique, qui ont de la bouteille depuis longtemps.

Je n'hésite pas à en parler. On en discute ensemble et si à un moment donné, il faut réorienter, on le fait. Parfois, avec certaines personnes, ça ne passe pas parce que les faits me touchent peut-être un peu plus ou au niveau de la personnalité, il y a quelque chose qui coince.

Je sais que je n'arriverai pas à être neutre et objective. Du coup, là, je peux réorienter aussi// Je ne peux pas parler d'approche clinique dans mon cas mais j'y vais en ne me croyant pas, en ne me prenant pas pour une sauveuse où je vais la sortir de son traumatisme// Non. Par exemple, aux victimes, j'ai fait le certificat en victimologie clinique après la crimino avec M. Garcet.

Du coup, tout ce qui est état de stress post-traumatique, vu que je me suis formée là-dessus, je vais expliquer tous les symptômes, normaliser, expliquer dans quoi elle se trouve, si elle est plutôt dans le stress séduit, dans le stress post-traumatique, expliquer c'est quoi la différence. Il y en a aussi plein qui pensent être dans un état de stress post-traumatique et finalement, quand on regarde les symptômes, les personnes peuvent parfois être rassurées. Je pense à tous les concepts de victimisation secondaire, ce genre de choses.

C'est mettre des mots sur ce que les personnes vivent tout en les normalisant et toujours avec la personne essayer de trouver des petites choses à mettre en place. //

**Giulia Principato :** À votre avis, quelles sont les méthodologies qui devraient être introduites ou repensées en criminologie clinique ?

**Interviewé :** Je ne sais pas si le stage, ça peut rentrer dedans.

**Giulia Principato :** Oui, je pense.

**Interviewé :** Peut-être plus de cours pratiques où on fait des cas cliniques justement// La rencontre de professionnels aussi sur le terrain qui peuvent parler de leur expérience// Peut-être un peu plus de pratiques, de cours pratiques où on réfléchit ensemble, je dirais plus de cas cliniques.

**Giulia Principato :** Quelles caractéristiques différencient les méthodes d'intervention dans le domaine de la criminologie clinique ?

**Interviewé :** Répète un peu la question.

**Giulia Principato :** Quelles caractéristiques différencient les méthodes d'intervention dans le domaine de la criminologie clinique ? Pas les méthodologies cliniques, etc. lors de thérapie, mais vraiment en termes d'intervention vis-à-vis de la personne. Qu'est-ce qui va différencier, par exemple, ces interventions en criminologie clinique, par exemple, des interventions qu'une psycho pourrait avoir avec les patients ?

**Interviewé :** Très bonne question. En plus de ça, c'est compliqué parce que je trouve que c'est vraiment propre à chaque situation aussi et à chaque personne qu'on voit. De nouveau, c'est peut-être un peu cette vue globale et y aller de façon complètement neutre. //

Maintenant, les psychologues le font aussi, je crois. Dans ma pratique, je ne sais pas ce qui nous différencie vraiment. À part peut-être nous, le manque d'outils.

C'est vrai qu'en psycho, elles ont quand même aussi plus de cours pratiques et du coup, en réunion inter-soutien, c'est vrai qu'il y en a parfois qui peuvent ramener certains exercices. Je ne sais pas si je réponds à la question.

**Giulia Principato** : Oui, justement, parce que les psychos sont formés à tout ce qui est évaluation, etc. Nous, on n'est pas formés à ça. On n'a pas de cours sur l'évaluation de la personne avec les différents tests, etc. Ça, c'est plus une pratique, je pense, propre aux psychos. Du coup, c'est compliqué de faire la même chose que au final.

**Interviewé** : Dans notre pratique, les psychos, elles ne font pas d'évaluation. Ça, c'est plus pour le service du coup psychosocial. Maintenant, c'est clair que leur bagage leur permet parfois de déceler certaines choses. Moi, j'arrive à les déceler avec la pratique, mais encore maintenant, je dois en parler avec mes collègues pour mettre le point sur certaines choses que je n'arrive pas à trouver ou à évaluer parce que je manque d'outils et de bagage.

**Giulia Principato** : Dans quel contexte êtes-vous amenée à travailler avec d'autres professionnels ? Justement, vous en aviez un peu parlé tout à l'heure.

**Interviewé** : En dehors de mon contexte de travail ?

**Giulia Principato** : Non, justement, au niveau du contexte de travail, etc. Nous, on est vraiment une équipe pluridisciplinaire aussi bien à Lantin que ici.

*Interviewé*  
Du coup, je suis sans cesse en contact avec des AS, des crimino, des psychos. C'est tout. À un moment donné, on a une juriste aussi.

Et à la prison de Lantin, on a trois ASJ. Liège 1, Liège 2 et Verviers. Là, pareil, il y a des AS, des psychos, des crimino.

À Verviers, je vous l'ai dit tantôt, il y a des crimino aussi.

**Giulia Principato** : Il y en a deux, je crois.

**Interviewé** : Possible, oui.

**Giulia Principato** : Si on parle du même... Du SASJ, je ne sais pas si... En face de l'école ?

**Interviewé** : Je ne sais pas, je ne connais pas Verviers (rires).

**Giulia Principato** : Je pense que je vois.

**Interviewé** : Je veux dire, même les AS, moi j'ai des collègues qui travaillent en prison depuis 20 ans, elles m'ont appris plein de choses. Je ne sais plus c'était quoi la question (rires).

**Giulia Principato** : Dans quel contexte êtes-vous amenée à travailler avec d'autres professionnels ?

**Interviewé** : Tout le temps.

**Giulia Principato** : Dans quelle mesure le travail interdisciplinaire est-il nécessaire pour la prise en charge d'un individu ?

**Interviewé :** Elle est nécessaire parce que il y a plusieurs intervenants qui gravitent toujours autour d'un individu. Parfois, collaborer, ça permet de trouver une solution plus vite. Travailler en co-intervention.

De nouveau, je ne suis pas AS. L'AS va m'éclaircir sur plein de domaines plus sociaux, dans des démarches plus spécifiques. Je devrais peut-être me renseigner comment faire.

Elle sait tout de suite. On peut travailler ensemble. À Lantin, on fait beaucoup ça.

On réoriente, on conseille aux détenus. Vous devriez peut-être aller voir telle personne. Je pense même aux autres services qui gravitent complètement indépendamment de nous.

Il y a aussi des services comme Macadam qui sont spécialisés dans toutes les problématiques de toxicomanie, d'alcool, de drogue, d'addiction. Moi, si j'ai un type complètement addict et que je reçois une nouvelle demande, je vais l'orienter vers Macadam parce qu'ils ont des spécificités que moi, je n'ai pas. Nous, on est un peu, dans le domaine dans lequel je travaille, les crimino, on est un peu des médecins généralistes ; nous, on peut tout prendre (rires). Et puis, s'il y a des spécificités, on dispatche.

**Giulia Principato :** C'est vrai que vu comme ça...

**Interviewé :** C'est un peu ça.

**Giulia Principato :** Quel défi pouvez-vous rencontrer lors d'interventions pluridisciplinaires ? Quel défi ? Quels inconvénients ?

**Interviewé :** Je ne sais pas si je rencontre vraiment des... Je ne me suis jamais sentie pas légitime d'être là ou moins compétente parce que... J'imagine que c'est peut-être une chance que ce n'est pas pareil partout. Mais... Vraiment, chez nous, on ne fait pas de différence. Il y a beaucoup de bienveillance et pas de... S'il y a quelque chose que je ne sais pas faire, je n'ai aucun problème à le dire parce que je sais que je n'aurai pas des gens en face qui vont dire... Elle ne sait pas...

**Giulia Principato :** Malheureusement, ce n'est pas le cas de tout le monde. Ce n'est pas pour pointer du doigt les psychologues mais c'est vrai que les psychologues ont peut-être moins tendance à faire appel à d'autres professionnels que par exemple les criminels ou les AS. C'est fort.

**Interviewé :** C'est vrai que j'ai déjà remarqué (rires). Maintenant, j'ai de la chance avec mes collègues directs qui ne sont pas comme ça. Mais oui, ça arrive. De nouveau, si on prend l'exemple de Lantin, par exemple le SPS, le service psychosocial, c'est l'office des psys qui font l'évaluation.

Ça, parfois, ça peut poser un peu de soucis. Elles peuvent très bien dire, je dis elles parce qu'il n'y a pratiquement que des femmes, dire que le travail effectué avec Mme Hautot n'a pas été suffisamment bénéfique donc nous lui refusons le PS. Pour cette fois-ci, il pourra refaire une demande dans trois mois.

Sauf que nous, on est soumis au secret professionnel donc on ne peut rien dire. On ne peut même pas dire si on suit un détenu parce que c'est donné une information si on le dit. Ce genre de choses, ça arrive aussi à mes collègues psy.

Moi, je ne ressens pas vraiment ça mais j'imagine que dans d'autres domaines ou situations, ça peut se faire ressentir.

**Giulia Principato :** Justement, par rapport au secret professionnel, sur quelle base vous vous reposez justement par rapport au secret professionnel parce qu'on n'a pas de code de déontologie, on n'a rien.

**Interviewé :** Sur base légale, sur base de mes missions dans le cadre dans lequel je suis engagée, moi, je suis soumise au secret professionnel même les AS.